



LE PATRONAT DÉCLARE LA GUERRE AUX SALARIÉ·ES INTERMITTENT·ES DU SPECTACLE !

À quelques heures d'une nouvelle séance de négociation sur l'assurance chômage les organisations patronales ont fait parvenir aux confédérations syndicales un texte qui ne peut être considéré que comme une véritable déclaration de guerre à l'ensemble des artistes et technicien·nes du spectacle.

Au sein d'un projet d'accord déjà délétère pour l'ensemble des chômeurs et chômeuses, MEDEF, U2C et CPME demandent un relèvement des seuils d'ouverture de droits à 610h pour l'annexe VIII, et à 580h pour l'annexe X.

Dans un contexte de coupes sur les budgets de la Culture, et d'attaques contre le service public de l'audiovisuel, alors que l'emploi des intermittent·es est déjà en recul, cette « proposition » met en danger la vie de dizaine de milliers de personnes.

Si le projet venait à se concrétiser, c'est la moitié des artistes et plus d'un quart des technicien·nes qui basculeraient dans l'extrême pauvreté.

Nous exigeons :

- le retrait immédiat de cette proposition ;
- le maintien à 62 ans de la borne d'âge permettant de voir ses droits maintenus jusqu'à la retraite ;
- l'application sans réserve de notre [accord unanime](#) et équilibré du 27 octobre 2023.

Nous demandons aussi au gouvernement de revenir intégralement sur les coupes budgétaires prévues sur le périmètre du ministère de la Culture et de l'audiovisuel public dans le projet de loi de finances (PLF), et exigeons le refinancement du service public du spectacle vivant.

Nous appelons l'ensemble des professionnel·les à réagir publiquement, à se mobiliser et à se réunir dès demain, 8 novembre, jour de reprise des négociations :

Retrouvons-nous ce vendredi 8 novembre :

- À PARIS, A 9H30 DEVANT L'UNEDIC, 4 RUE TRAVERSIERE PARIS 12 - M° GARE DE LYON
 - À LYON, A 10H30 DEVANT LA BOURSE DU TRAVAIL, PLACE GUICHARD
 - À MARSEILLE, A 10H30 DEVANT LE MEDEF, PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Paris, le 07/11/2024